

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318355-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 30 juin 2023

Publié le 30 juin 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 JUIN 2023
SEANCE DU 26 JUIN 2023**

Suite à la convocation en date du 9 juin 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Vincent LEDOUX.

Absent(e)(s) : Salim ACHIBA, Frédéric BRICOUT, Barbara COEVOET, Soraya FAHEM, Nicolas LEBLANC, Marie TONNERRE-DESMET.

OBJET : Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et instauration d'une prime de responsabilité pour les emplois administratifs de direction

Vu le rapport DRH/2023/240

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- de mettre à jour le dispositif Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), tel que détaillé dans le rapport et dans les conditions reprises en annexe ci-jointe ;
 - d'octroyer la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction aux agents occupant l'emploi de Directeur Général des Services ou de Directeur Général Adjoint assurant l'intérim de Directeur Général des Services, dans les conditions décrites dans le rapport ;
 - de fixer le taux de cette prime à 15 % du traitement soumis à retenue pour pension.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 22.

64 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 10 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur BAUDOUX.

Madame SANCHEZ et Monsieur MONNET, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote et avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et CHRISTOPHE.

Monsieur BAUDOUX avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Mesdames DELRUE, FERNANDEZ et SEELS, ainsi que Messieurs CHRISTOPHE (porteur du pouvoir de Monsieur MONNET), DULIEU, LEFEBVRE et SIEGLER (porteur du pouvoir de Madame LETARD), présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est pas tenu compte des pouvoirs de Madame LETARD et Monsieur MONNET pour cette affaire.

Vote intervenu à 16 h 25.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 10

Absents sans procuration : 17

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 65 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 6 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Total des suffrages exprimés : 59
Majorité des suffrages exprimés : 30
Pour : 59 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Mesdames BAILLEUL, DECODTS et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits)
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

- Grilles de fonctions -

Filière Administrative

Catégorie A

Cadre d'emplois des administrateurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- DGS - DGA - Adjoint au DGA	Administrateur général : 20 771 € Administrateur hors classe : 16 692 € Administrateur : 11 537 €	49 980 €		8 820 €	
Groupe 2	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Directeur de projet à dimension stratégique et départementale		46 920 €		8 280 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission		42 330 €		7 470 €	

Equivalence Etat : Administrateurs de l'Etat

Cadre d'emplois des attachés

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Responsable UTPAS - Responsable UT voirie	Attaché hors classe : 6 956 € Directeur (<i>en voie d'extinction</i>) : 6 956 € Attaché principal : 6 417 € Attaché : 4 286 €	36 210 €	22 310 €	6 390 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement	- Responsable de pôle adjoint - Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe		32 130 €	17 205 €	5 670 €	
Groupe 3	- Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chargé de mission du DGS - Chargé de mission auprès d'un DGA		25 500 €	14 320 €	4 500 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission		20 400 €	11 160 €	3 600 €	

Equivalence Etat : Attachés d'administration de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des rédacteurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Rédacteur principal 1ère classe : 4 286 € Rédacteur principal 2ème classe : 3 747 € Rédacteur : 3 002 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Assistant des marchés et des achats		16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Assistant de direction - Gestionnaire - Assistant administratif - Assistant comptable		14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie C

Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Gestionnaire comptable - Gestionnaire administratif - Assistant de direction	Adjoint principal 1ère classe : 2 566 € Adjoint principal 2ème classe : 2 566 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Secrétaire - Agent d'accueil - Assistant administratif	Adjoint : 2 361 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjoints administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Filière Technique

Catégorie A

Cadre d'emplois des ingénieurs en chef

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Encadrement supérieur	- DGS - DGA - Adjoint au DGA	Ingénieur général : 19 322 € Ingénieur en chef hors classe : 14 619 € Ingénieur en chef : 9 405 €	57 120 €	42 840 €	10 080 €	
Groupe 2	- Fonction de direction ou équivalent	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle		49 980 €	37 490 €	8 820 €	
Groupe 3	- Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur de projet à dimension stratégique et départementale		46 920 €	35 190 €	8 280 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission		42 330 €	31 750 €	7 470 €	

Equivalence Etat : Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Cadre d'emplois des ingénieurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions de direction	- Directeur - Directeur adjoint	Ingénieur hors classe : 16 179 € Ingénieur principal : 12 082 € Ingénieur : 9 079 €	46 920 €	32 850 €	8 280 €	
Groupe 2	- Equivalent fonctions de direction - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de pôle - Responsable UTPAS - Responsable UT voirie		40 290 €	28 200 €	7 110 €	
Groupe 3	- Autres fonctions d'encadrement	- Responsable de pôle adjoint - Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe		36 000 €	25 190 €	6 350 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission du DGS - Chargé de mission auprès d'un DGA - Chargé de mission		31 450 €	22 015 €	5 550 €	

Equivalence Etat : Ingénieurs des travaux publics de l'Etat

Catégorie B

Cadre d'emplois des techniciens

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'unité - Responsable d'équipe	Technicien principal 1ère classe : 6 844 € Technicien principal 2ème classe : 6 215 € Technicien : 5 466 €	19 660 €	13 760 €	2 680 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Chef de cuisine		18 580 €	13 005 €	2 535 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Econome de flux - Gardien départemental - Gestionnaire du domaine public		17 500 €	12 250 €	2 385 €	

Equivalence Etat : Techniciens supérieurs du développement durable

Catégorie C

Cadre d'emplois des agents de maîtrise

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Agent de maîtrise principal : 3 116 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Chauffeur magasinier - Dessinateur - Mécanicien	Agent de maîtrise : 2 566 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Adjoint principal 1ère classe : 2 685 € Adjoint principal 2ème classe : 2 361 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Employé technique - Gardien départemental - Second de cuisine - Agent d'entretien	Adjoint : 2 361 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des adjoints techniques des établissements d'enseignement

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Chef de cuisine - Responsable d'équipe	Adjoint principal 1ère classe : 1 606 € Adjoint principal 2ème classe : 1 600 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Agent d'entretien - Chargé de maintenance - Cuisinier	Adjoint : 1 419 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques des établissements d'enseignement

Provisoire : Adjointes techniques des établissements d'enseignement agricole publics - services déconcentrés

Filière Culturelle

Catégorie A

Cadre d'emplois des conservateurs de bibliothèques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Conservateur de bibliothèques hors classe : 9 295 € Conservateur de bibliothèques : 7 496 €	34 000 €		6 000 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		31 450 €		5 550 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Chargé de mission		29 750 €		5 250 €	

Equivalence Etat : Conservateurs des bibliothèques (Ministère de l'éducation nationale)

Cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent	- Directeur - Directeur adjoint	Conservateur du patrimoine hors classe : 9 295 € Conservateur du patrimoine : 7 496 €	46 920 €	25 810 €	8 280 €	
Groupe 2	- Coordination de projets à dimension stratégique départementale			40 290 €	22 160 €	7 110 €	
Groupe 3	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		34 450 €	18 950 €	6 080 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Chargé de mission		31 450 €	17 298 €	5 550 €	

Equivalence Etat : Conservateurs du patrimoine (Ministère de la culture)

Cadre d'emplois des bibliothécaires

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Bibliothécaire principal : 6 417 €	29 750 €		5 250 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Bibliothécaire : 4 286 €	27 200 €		4 800 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires (Ministère de l'éducation nationale)

Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Attaché de conservation du patrimoine principal : 6 417 €	29 750 €		5 250 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission	Attaché de conservation du patrimoine : 4 286 €	27 200 €		4 800 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires (Ministère de l'éducation nationale)

Catégorie B

Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Coordination fonctionnelle d'équipe	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Assistant de conservation principal 1ère classe : 4 286 €	16 720 €		2 280 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Documentaliste	Assistant de conservation principal 2ème classe : 3 747 € Assistant de conservation : 3 002 €	14 960 €		2 040 €	

Equivalence Etat : Bibliothécaires assistants spécialisés (Ministère de l'éducation nationale)

Catégorie C

Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable - Médiateur du patrimoine - Médiateur culturel	Adjoint principal 1ère classe : 2 566 €	11 340 €		1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Gardien de musée - Magasinier - Agent d'archive - Agent d'accueil de musée	Adjoint principal 2ème classe : 2 566 € Adjoint : 2 361 €	10 800 €		1 200 €	

Equivalence Etat : Adjointes techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage (Ministère de la culture)

Filière Animation

Catégorie B

Cadre d'emplois des animateurs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Animateur principal 1ère classe : 4 286 € Animateur principal 2ème classe : 3 747 € Animateur : 3 002 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable		16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Animateur		14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie C

Cadre d'emplois des adjoints d'animation

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable	Adjoint principal 1ère classe : 2 566 € Adjoint principal 2ème classe : 2 566 €	11 340 €	7 090 €	1 260 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Agent d'accueil et d'animation		Adjoint : 2 361 €	10 800 €	6 750 €	1 200 €

Equivalence Etat : Adjoints administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Filière Sportive

Catégorie A

Cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint	Conseiller principal des APS : 6 085 € Conseiller des APS : 4 286 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Responsable de service - Chargé de mission		20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Conseillers d'éducation populaire et de la jeunesse

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Educateur des APS principal 1ère classe : 4 286 € Educateur des APS principal 2ème classe : 3 747 € Educateur des APS : 3 002 €	17 480 €	8 030 €	2 380 €	
Groupe 2	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Adjoint au responsable		16 015 €	7 220 €	2 185 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Educateur		14 650 €	6 670 €	1 995 €	

Equivalence Etat : Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Directeur - Directeur adjoint	Conseiller socio-éducatif hors classe : 5 351 € Conseiller socio-éducatif supérieur : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Conseiller	Conseiller socio-éducatif : 4 286 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle : 4 928 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 4	- Autres fonctions	- Assistant social	Assistant socio-éducatif : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle : 4 928 € Educateur de jeunes enfants : 4 286 €	14 000 €		1 680 €	
Groupe 2	- Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier			13 500 €		1 620 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Educateur		13 000 €		1 560 €	

Equivalence Etat : Educateurs spécialisés des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'institut national des jeunes aveugles

Provisoire : Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse

Filière Médico-Sociale - Secteur médico-technique

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Directeur de projet à dimension stratégique et départementale	Biologiste, vétérinaire et pharmacien classe exceptionnelle : 9 305 € Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe : 9 305 € Biologiste, vétérinaire et pharmacien classe normale : 9 305 €	49 980 €		8 820 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service		46 920 €		8 280 €	
Groupe 3	- Autres fonctions			42 330 €		7 470 €	

Equivalence Etat : Inspecteurs de la santé publique, vétérinaires (Ministère de l'agriculture)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction de direction ou équivalent - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Directeur - Directeur adjoint - Responsable de pôle - Responsable de pôle adjoint	Médecin hors classe : 9 285 € Médecin 1ère classe : 7 496 € Médecin 2ème classe : 6 871 €	43 180 €		7 620 €	
Groupe 2	- Autres fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Directeur de centre de planification familial - Médecin référent de la protection de l'enfance		38 250 €		6 750 €	
Groupe 3	- Autres fonctions	- Médecin consultant		29 495 €		5 205 €	

Equivalence Etat : Médecins inspecteurs de santé publique (Ministère des affaires sociales)

Cadre d'emplois des sages-femmes

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Sage-femme hors classe : 6 417 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Sage-femme	Sage-femme classe normale : 5 351 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des psychologues

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonction d'encadrement - Coordination de projets à dimension stratégique départementale	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Psychologue hors classe : 6 417 €	22 000 €		3 100 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Psychologue	Psychologue : 4 286 €	18 000 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Psychologues des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse

Cadre d'emplois des cadres de santé paramédicaux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Cadre de santé paramédical supérieur : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Cadre de santé paramédical : 5 351 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des cadres de santé (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Cadre de santé : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier - Technicien paramédical		20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des puéricultrices cadres de santé (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice cadre de santé supérieur : 5 351 €	25 500 €		4 500 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice cadre de santé : 5 351 €	20 400 €		3 600 €	

Equivalence Etat : Cadres de santé paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Conseillers techniques de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des puéricultrices (décret 2014)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes	Masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Personnels civils de rééducation et médico-techniques (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, techniciens de laboratoire médical, manipulateurs d'électroradiologie médicale, préparateurs en pharmacie hospitalière et diététiciens

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Personnels civils de rééducation et médico-techniques (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des puéricultrices (décret 1992) (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Puéricultrice classe supérieure : 4 928 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Puéricultrice	Puéricultrice classe normale : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Infirmier en soins généraux hors classe : 5 351 €	19 480 €		3 440 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier	Infirmier en soins généraux : 4 286 €	15 300 €		2 700 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Assistants de service social des administrations de l'Etat - services déconcentrés

Catégorie B

Cadre d'emplois des infirmiers (en voie d'extinction)

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Infirmier classe supérieure : 4 286 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Infirmier	Infirmier classe normale : 3 747 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Infirmiers civils de soins généraux et spécialisés (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

Cadre d'emplois des techniciens paramédicaux

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Fonctions d'encadrement - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable de service - Responsable d'équipe	Technicien paramédical classe supérieure : 5 107 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Technicien de laboratoire	Technicien paramédical classe normale : 4 196 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Techniciens paramédicaux civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture

Groupes de fonctions	Critères	Libellés de métiers, de fonctions à titre indicatif	Montants annuels minima de l'IFSE A compter du 01/07/2022	Montants annuels maxima de l'IFSE		Montants annuels maxima du CIA	
				Non logé	Logé pour nécessité absolue	Non logé	Logé pour nécessité absolue
Groupe 1	- Coordination fonctionnelle d'équipe - Fonctions nécessitant un niveau d'expertise particulier	- Responsable d'équipe - Adjoint au responsable	Auxiliaire de puériculture classe supérieure : 3 685 €	9 000 €	5 150 €	1 230 €	
Groupe 2	- Autres fonctions	- Auxiliaire de puéricultrice	Auxiliaire de puériculture classe normale : 3 511 €	8 010 €	4 860 €	1 090 €	

Equivalence Etat : Aides-soignants et agents des services hospitaliers qualifiés civils (Ministère de la défense)

Provisoire : Infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations de l'Etat

CONSEIL DEPARTEMENTAL Réunion du 26 juin 2023

OBJET : Mise à jour du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et instauration d'une prime de responsabilité pour les emplois administratifs de direction

Instauré dans la fonction publique d'État par le décret n°2014-514 du 20 mai 2014, le RIFSEEP est transposable à la fonction publique territoriale en vertu du principe de parité entre les fonctions publiques.

Ainsi, en vertu des articles L. 714-4 et L. 714-5 du Code Général de la Fonction Publique, l'organe délibérant des collectivités territoriales fixe les régimes indemnitaires de leurs agents, dans la limite de ceux dont bénéficient les différents services de l'État. Ces régimes indemnitaires peuvent tenir compte des conditions d'exercice des fonctions, de l'engagement professionnel et, le cas échéant, des résultats collectifs du service. Lorsque les services de l'État servant de référence bénéficient d'une indemnité servie en deux parts, l'organe délibérant détermine les plafonds applicables à chacune de ces parts et en fixe les critères, sans que la somme des deux parts dépasse le plafond global des primes octroyées aux agents de l'État.

Par sa délibération n° DRH/2017/436 du 18 décembre 2017, le Conseil départemental a décidé de la mise en œuvre du RIFSEEP pour les agents départementaux. Les délibérations n° DRH/2018/325 du 19 novembre 2018, n° DRH/2019/192 du 3 juin 2019, n° DRH/2020/241 du 29 juin 2020, n° DRH/2022/36 du 24 janvier 2022, n° DRH/2022/156 du 30 mai 2022, n° DRH/2022/311 du 26 septembre 2022 et n° DRH/2022/384 du 12 décembre 2022 sont venues compléter ou modifier la délibération initiale.

L'architecture actuelle de la délibération RIFSEEP intègre la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction, instaurée par le décret n°88-631 du 6 mai 1988, dans la part « Indemnités liées aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise » (IFSE) des agents occupant ces emplois (plus précisément les emplois de Directeur Général des Services ou de Directeur Général Adjoint assurant l'intérim du Directeur Général des Services). Le montant de cette prime mensuelle est limité à 15 % du traitement brut de l'agent ; les indemnités de résidence, primes ou supplément familial de traitement n'étant pas compris. Son versement est maintenu en cas d'indisponibilité due à un congé annuel, congé pris dans le cadre d'un compte épargne-temps, un congé de maladie ordinaire, de maternité ou pour invalidité temporaire imputable au service.

Dans une décision récente, la jurisprudence administrative (TA de Lyon, *Syndicat Sud c/ Centre de Gestion du Rhône*, 28 juin 2021) a considéré que le cumul d'une prime de responsabilité avec le RIFSEEP pour les agents occupant un emploi de direction était « entaché d'illégalité ». Pour fonder sa décision, le juge administratif a indiqué que la prime de responsabilité ne figure pas dans la liste des indemnités pouvant être cumulées avec le RIFSEEP prévue par l'article 1^{er} de l'arrêté du 27 août 2015.

Après avis favorable du Comité Supérieur de la Fonction Publique le 22 juin 2022, un décret (n°2022-1362) du 26 octobre 2022 indique désormais que la prime de responsabilité des emplois administratifs

de direction et le RIFSEEP sont deux régimes indemnitaires distincts et qu'ils doivent, par conséquent, se cumuler.

Par ailleurs, suite à la création du corps d'emplois des administrateurs de l'État et à la fin du corps préfectoral, l'arrêté de référence pour le RIFSEEP des administrateurs territoriaux change : depuis le 1^{er} janvier dernier, l'arrêté du 23 novembre 2022 abroge et remplace l'arrêté du 29 juin 2015.

Ainsi, il convient, d'une part, de modifier l'annexe de la délibération RIFSEEP et de ne plus faire apparaître le tableau dédié aux emplois fonctionnels – ce dernier ayant initialement pour fonction de retranscrire le RIFSEEP des agents occupant un emploi administratif de direction au sens de l'article 1^{er} du décret n°88-631 du 6 mai 1988 (IFSE du cadre d'emplois d'origine, c'est-à-dire des administrateurs ou des ingénieurs en chef, augmentée de la prime de responsabilité) – et d'instaurer, d'autre part, une prime de responsabilité pour les emplois administratifs de direction.

Cette mesure n'implique aucune incidence financière pour le Département, dans la mesure où cette prime de responsabilité était intégrée auparavant dans la part IFSE des agents occupant des emplois administratifs de direction.

Je propose au Conseil départemental :

- de mettre à jour le dispositif Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), tel que détaillé dans le rapport et dans les conditions reprises en annexe du rapport ;
- d'octroyer la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction aux agents occupant l'emploi de Directeur Général des Services ou de Directeur Général Adjoint assurant l'intérim de Directeur Général des Services, dans les conditions décrites dans le rapport ;
- de fixer le taux de cette prime à 15 % du traitement soumis à retenue pour pension.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36002OP006	36002E01	90 293 965	35 257 233	0

Christian POIRET
Président du Département du Nord